

# CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

*Le 29 septembre 2017, à 20 heures salle Japiot en Mairie de Chatillon sur Seine, les membres de l' Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite, par courriers, mails et par le biais du site Internet du Club, par le Comité d'Administration comme le stipulent les statuts.*

*L'assemblée est présidée par Florentin Urruty qui remercie les membres présents à cette assemblée générale, remerciements s'adressant aussi à :*

*Monsieur Hubert Brigand , Maire de Chatillon sur Seine ne pouvant être présent*

*Monsieur Roger Grosmaire Président de l'OMS ne pouvant être présent*

*Monsieur Yves Lejour Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports*

*La ville de Chatillon sur Seine pour son soutien financier et le prêt du local abritant l'Ecole de Tir*

*La commune de Gommeville qui héberge les installations et structures du Club de Tir Chatillonnais*

*Il a été établi une feuille d'émargements signée par les adhérents présents ( feuille répertoriant aussi les pouvoirs ). Le quorum de 30 % étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci dessous , et le Président déclare donc la séance ouverte :*

*Approbation du PV de l'AGO 2016*

*Rapport moral du Président*

*Rapport d'activités des deux sections*

*Rapport financier*

*Rapport des Commissaires aux Comptes*

*Election des Commissaires aux comptes*

*Election du Tiers sortant*

*Tarifs des cotisations annuelles*

*Questions diverses*

## **Vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2016**

*Ce PV ayant été porté à la connaissance des adhérents par voie d'affichage sur le site de Gommeville, à l'Ecole de Tir et sur le site Internet du Club [www.clubdetirchatillonnais.fr](http://www.clubdetirchatillonnais.fr), le Président propose à l'assemblée d'approuver ce PV*

*Ce PV de l'assemblée générale 2016 est approuvé à l'unanimité.*

## **Rapport moral du Président**

*Le 10 septembre de cette année a eu lieu la Fête du Sport organisée par l'OMS, le club était présent et représenté par, Jean Claude Cartieri et Florentin Urruty pour faire découvrir notre discipline à un public intéressé et avec qui nous avons pris de bons contacts. Le Président informe l'assemblée que la présence ou la visite de plus de membres de l'association serait souhaitable en 2018.*

*Le Président fait part de sa satisfaction quant à la convivialité régnant sur les 2 disciplines du Club, permettant à chacun de pratiquer ses loisirs dans de bonnes conditions.*

*La fréquentation des pas de tir est régulière et le nombre de licenciés a augmenté.*

*Quelques membres de la cible n'ont, à ce jour, pas complété leurs carnets de tir, il leur reste jusqu'au 31 décembre pour cette mise à jour*

*L'effectif total du Club de Tir Chatillonnais est de 158 adhérents réparti comme suit :*

*29 pratiquants au Ball Trap*

*129 adhérents Cible dont 11 Jeunes et 10 seconds clubs*

*Remerciements sont adressés aux bénévoles pour les travaux permettant d'améliorer la sécurité et le confort des tireurs ainsi qu'aux membres du Comité pour leur participation aux permanences.*

*Le Président renouvelle ses remerciements à Denis Plassard pour la gestion et l'entretien du site Internet et à Gérard Laroche pour la bonne gestion de la comptabilité, la santé financière du Club est très satisfaisante, malgré des investissements importants engagés par les deux disciplines. Matériaux pour la Cible, lanceurs pour le Ball Trap (renouvellement du parc vieillissant suite à une opportunité : arrêt d'un club)*

## Rapport d'activités cible

*A l'Ecole de Tir nos jeunes tireurs restent assidus et poursuivent leurs entraînements tous les samedis matin de 9h à midi. Depuis le départ d'Eric Lenoir ces entraînements sont faits sous la direction de Florentin Urruty secondé de Jean Claude Cartieri et Paul Lonchay*

*Trois de nos jeunes adhérents ont porté les couleurs du Club de Tir Chatillonnais lors de compétitions qui se sont déroulées :*

*A Beaune pour le championnat départemental de Côte d'Or*

*Leurs résultats :*

*Romane Tschertter 4ème Minime Fille*

*Amael Gautherot 3ème Poussin Garçon*

*Loris Guingnier 2ème Poussin Garçon*

*A Auxonne pour le championnat régional*

*Leurs résultats :*

*Romane Tschertter 11ème Minime Fille*

*Amael Gautherot 7ème Poussin Garçon*

*Loris Guingnier 2ème Poussin Garçon s'octroyant ainsi la place de Vice Champion de Bourgogne.*

*Ces deux derniers se sont donc qualifiés pour le championnat de France à Lorient.*

*Félicitations à ces trois jeunes représentants du CTC et remerciements à leurs parents pour leur engagement et leur soutien en les accompagnant sur ces épreuves.*

*En remerciement ces jeunes ont reçu une coupe de la part du comité d'administration, une participation forfaitaire pour le déplacement des parents a aussi été décidée par le comité.*

## Travaux réalisés en 2017

*Ces travaux ont porté essentiellement sur le pas de tir au 100 m :*

*Installation de 2 portes, pose de 8 volets aux postes de tir ( ceci pour la période d'hiver et aussi pour réduire les fenêtres de tir. )*

*Un pare balles est installé au 50 m*

*Les 10 et 75 m sont rabaissés toujours dans l'esprit de réduire les fenêtres de tir et d'améliorer les règles de sécurité.*

*Le système d'accrochage des cibles est aussi modifié à savoir : des fils sur lesquels seront fixées les cibles à l'aide de pinces à linge ou autres. Nous limitons ainsi l'utilisation des portes cibles pour les réglages à 25 m.*

## Prévisions des travaux 2018

*Quelques travaux d'entretien courants, lasurage des panneaux, réfection de portes cibles.....*

*Nous allons aussi étudier la réfection des toitures 25 et 100 m : bacs acier et tôles translucides , en fonction des offres de prix des matériaux nous en étudierons le budget pour la mise place.*

*Le Président informe l'assemblée que l'utilisation des armes à canons lisses calibre 12 / 16 / 20 ... sera désormais interdite sur les pas de tir ceci au vu des dégâts constatés sur les structures bois et tôles. Maladresse ou armes mal réglées ??? Il est rappelé que ces armes ne sont pas du tout « esprit » tireur sportif.*

*Des panneaux rappelleront cette interdiction et le Président demande aux bénévoles assurant les permanences de faire respecter cette mesure.*

*Le Président donne la parole à Denis Plassard pour le rapport d'activités Ball trap*

### Rapport d'activité Ball-Trap

*Concernant la fréquentation, l'exercice 2017 se situe au même niveau que l'exercice précédent. Nous comptons 29 licenciés et le stand est fréquenté par beaucoup de tireurs extérieurs au département. En 2017 nous avons organisé 2 compétitions officielles confiées par le Comité Régional, le championnat de Bourgogne de Compak et l'Open de Bourgogne de Parcours et deux concours clubs. Tous ces concours se sont très bien déroulés et grâce aux importants investissements machines réalisés et au changement de fournisseur plateaux, nous n'avons pas connu de panne en 2017. Les tireurs extérieurs ont salué la bonne organisation des compétitions et la qualité des installations. Concernant les investissements 2018, nous mettrons « pédale douce » pour reconstituer notre trésorerie. Environ 6000€ seulement seront consacrés aux investissements. Au niveau financier, nous enregistrons une perte de 3297€ due à l'achat de 16 machines au club EDF de Nogent.*

*Sur le plan sportif, nous avons fait beaucoup de podiums aux championnats régionaux et je voulais particulièrement féliciter les champions de Bourgogne, à savoir :*

*En Fosse DTL : Denis Van Brussel champion de Bourgogne en catégorie S2*

*En Compak : Lucas Welz champion de Bourgogne en cadet*

*En Parcours : David Bredelle champion de Bourgogne en catégorie S4 et Leo Plassard double champion de Bourgogne Parcours de chasse et Compak en catégorie S3.*

*Depuis maintenant plusieurs années, nous avons la chance de nous voir confier par le Comité Régional, plusieurs compétitions officielles. Demain, avec la fusion des Ligues de Bourgogne et de Franche-Comté, de nouveaux postulants à l'organisation de ces compétitions se porteront candidats et nous nous verrons confié moins de compétitions officielles. Pour le bon équilibre financier de notre section il nous faudra réfléchir à l'organisation de nouvelles manifestations ou concours.*

### **Rapport financier**

*Gérard Laroche étant absent excusé le Président donne la parole à Denis Plassard pour lecture et analyse du compte de résultat consolidé (Cible et Ball-Trap).*

*Les comptes consolidés, section cible et section Ball-Trap, font apparaître un résultat négatif de 1533,48€. Résultat négatif du à un investissement important en achat de lanceurs (16) pour une somme de 13700€.*

| <b>Recettes</b> | <b>Dépenses</b> | <b>Résultat</b> | <b>Trésorerie<br/>au 31/08/16</b> | <b>Trésorerie<br/>au 31/08/17</b> |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 43 435,65 €     | 44 969,13 €     | -1 533,48 €     | 26 386,14 €                       | 24 852,66 €                       |

*La section cible enregistre un résultat positif de 1764,49€ et sa trésorerie est de 11022,47€.*

*La section Ball-Trap enregistre un résultat négatif de -3297,97€ et sa trésorerie est de 13830,97€.*

### **Rapport des commissaires aux comptes.**

*Le Président demande aux Commissaires aux Comptes de faire part de leurs observations sur les comptes du club. Robert Tallandier confirme que ces comptes ne révèlent aucune anomalie et qu'ils peuvent être validés,*

*Le Président soumet les comptes de résultat à l'approbation de l'assemblée et ceux ci sont approuvés à l'unanimité.*

## **Election du tiers sortant**

*Conformément aux statuts, le vote du tiers sortant est proposé à l'assemblée qui décide à l'unanimité de voter à main levée.*

*Sont sortants :*

*Paul Lonchay qui se représente*

*Lionel Guillaume qui se représente*

*Michel Delperie qui se représente*

*Jean Michel Ghidinelli qui se représente*

*Aurélien Defrance qui se représente*

*Eric Lenoir démissionnaire*

*Thierry Calvanelli est candidat à l'élection au CA*

*Le Président consulte l'assemblée pour voter la liste ainsi modifiée, celle ci est adoptée à l'unanimité : le Comité d'Administration est donc reconstitué*

*Le Président remercie les votants pour leur confiance dans l'équipe dirigeante*

## **Tarifs des adhésions**

*A noter que le prix des adhésions est augmenté cette année afin de réduire l'écart entre la part FFTir et celle du CTC*

*Licence adulte : 123 €*

*Licence Jeune : 45 €*

*2ème Club : 50 €*

*Licence BT : 107 € ( 114 € avec revue facultative )*

*Invité : 5 €*

*Carnet de Tir:7 €*

*Feuille Verte : 5 €*

*Cible 50x50 : 0,50 €*

*Centre cible : 0,30 €*

## **Election des Commissaires aux Comptes**

*A l'unanimité, Mrs Aurélien Defrance, Robert Tallandier, Jacques Paingat, sont reconduits dans leur fonction de commissaires aux comptes.*

## **Questions & Infos diverses**

*Pas de questions diverses*

*L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 30*

*Le Président*

*Florentin Urruty*

*Le Secrétaire*

*Paul Lonchay*